

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES
ET DU PLAN



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT(E) JUNIOR EN FORMATION

1 Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Sénégal a sollicité et obtenu un financement de l'IDA, pour un montant en USD Dollars de 80 millions pour mettre en œuvre le Projet Cadastre et Sécurisation Foncière (PROCASEF) pour une durée de 5 ans (2021-2026). Ce projet est sous la tutelle du Ministère des Finances et du Budget. Les objectifs de développement du projet sont : (i) de renforcer la capacité du Gouvernement pour la mise en œuvre d'un cadastre à l'échelle nationale, et (ii) d'améliorer la sécurisation foncière dans des zones sélectionnées.

Le projet intervient dans 138 Communes réparties dans les 14 régions du Sénégal. Sa zone d'intervention est structurée autour de 5 grappes : i) Grand Dakar ; Bassin Arachidier ; Vallée du Fleuve Sénégal & Ferlo ; Casamance Naturelle ; et Boundou. Chaque grappe abrite une unité régionale de mise en œuvre (URM) avec une équipe opérationnelle.

Les principales activités sont regroupées autour de 3 composantes opérationnelles :

- Composante 1 : Renforcer les institutions foncières et investir dans les infrastructures géospatiales ;
- Composante 2 : Appuyer les communes soutenues par le PROCASEF pour enregistrer systématiquement les droits fonciers ;
- Composante 3 : Promouvoir le dialogue à long terme, développer la formation et l'innovation dans le secteur foncier.

La Composante 3 vise à soutenir le renforcement des capacités et d'encourager l'innovation dans le domaine de l'administration foncière au Sénégal, y compris dans la recherche et le dialogue politique, afin de préparer la modernisation et l'expansion des services d'administration foncière au niveau central et décentralisé. Cet objectif sera atteint en entre autres par des formations professionnelles dans les municipalités et un renforcement des capacités à long terme dans les universités afin de former une main-d'œuvre qualifiée à travers une sous-composante dénommée "Soutien au développement de la formation dans le domaine foncier".

Cette sous-composante finance les efforts de formation et de renforcement des capacités en soutenant en substance: (i) la formation des techniciens préalablement aux opérations de terrain mises en œuvre sous la Composante 2 ; (ii) la formation du personnel de la DGID, et plus particulièrement des CSF, des URM et du personnel des municipalités et des institutions locales (préfectures, commissions foncières, agents des bureaux fonciers, etc.), pour la mise en œuvre des activités du projet ; et (iii) le développement d'un cursus universitaire, avec la possibilité pour les étudiants d'obtenir des diplômes pluridisciplinaires dans le domaine du foncier, en vue de développer une main-d'œuvre qualifiée et durable.

2 Missions et tâches

Sous l'autorité du Coordonnateur National et sous la supervision du Coordonnateur technique et du responsable Formation et Dialogue Multi-acteurs du PROCASEF, l'Expert(e) Junior Formation appuiera le Responsable Formation et Dialogue Multi-acteurs dans la conception et la mise en œuvre des activités de la sous-composante 3.2 "Soutien au développement de la formation dans le domaine foncier" du projet en rapport avec les autres experts du Projet.

Pour ce faire, il/elle devra appuyer le Responsable Formation et Dialogue Multi-acteurs dans l'exécution des tâches principales suivantes :

- l'actualisation et la mise en œuvre des plans et stratégies de formation selon une approche inclusive envers les différentes parties prenantes du projet (Autorités administratives, services techniques, élus locaux, services municipaux, commissions domaniales, acteurs locaux, agents fonciers, commissions de gestion des plaintes, etc.) ;
- l'élaboration, l'accompagnement et le suivi de la mise en œuvre des conventions de partenariat avec les acteurs et les institutions de formation ;
- le suivi des programmes de formation en rapport avec les institutions universitaires (certificat de gouvernance foncière, licence professionnelle en gestion foncière, master en gouvernance foncière, thèses de doctorat, etc.) ;
- la préparation des TDR des consultants chargés de la formation et l'analyse des rapports de formation ;
- le suivi de l'exécution des activités de formation (séminaires, formation initiale, formation continue, modules, effectifs, certification, diplômes, etc.) ;
- la planification (PTBA, Plan de passation des marchés) et le rapportage des activités mises en œuvre dans le cadre de la Composante 3 (comptes rendus de réunions, rapports de mission, rapports d'activités) ;
- l'appui au processus participatif de sécurisation foncière dans le cadre du PROCASEF et la définition d'une stratégie de conduite du changement dans le domaine du foncier ;
- L'exercice de toute autre tâche confiée dans le cadre de la mise en œuvre du Projet.

3 Profil

L'Expert(e) Junior Formation doit disposer des qualifications suivantes :

- être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 4 minimum) en Géographie, Droit public (Droit Foncier), Sciences sociales, Sciences humaines, Ingénierie de la formation ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la formation dans un institut ou cabinet spécialisé ;
- disposer d'une expérience d'au moins 2 ans dans la gestion du foncier ;
- avoir participé à l'élaboration d'une cartographie de besoins de formation et d'un plan de formation serait un atout ;
- disposer d'une maîtrise de l'outil informatique notamment les logiciels de traitement de texte, tableur et présentation (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;
- avoir de réelles capacités rédactionnelles et d'excellentes qualités humaines et relationnelles et des capacités à travailler en équipe.

4 Durée du contrat et lieu

Le contrat est un contrat de travail de droit sénégalais. Le contrat sera d'une durée d'un (01) an renouvelable sur la base d'une évaluation concluante à chaque tranche d'une année pendant la durée restante du Projet ou durant toute autre période dont les parties pourraient ultérieurement convenir par avenant.

Il/Elle sera basé(e) à Dakar au siège du PROCASEF et pourrait effectuer des missions dans les quatorze (14) régions du Sénégal.

5 Dossier de candidature

Les candidats intéressés remplissant les conditions peuvent soumettre leurs candidatures, au plus tard le 12 avril 2024, par courriel à l'adresse suivante : procasef.mfb@gmail.com

Les dossiers de candidatures doivent être en un seul dossier et comprennent :

- Une (01) lettre de motivation ;
- Un (01) curriculum vitae certifié sincère.